



**COMMISSION  
SOCIALE, SCOLAIRE ET COMMUNICATION**

**Rapport (public)  
de la séance du mercredi 5 avril 2023 à 19h00  
Salle du Conseil municipal**

---

<b>Présent(e)s :</b>	Mme Andrea EHRETSMANN (Présidente) Mme Dominique BAUMBERGER (pour Alexia Morel) Mme Sophie BRAND M. Laurent PECCOUD M. Albert SIROLLI M. Charles VINZIO	
	M. François JACCARD	Adjoint
<b>Excusé(e)s :</b>	Mme Célia BOLDRINI M. Federico GIACOBINO Mme Alexia MOREL	Secrétaire générale adjointe

**ORDRE DU JOUR**

**19h Présentation de l'Association minds**

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal de la séance 8 février 2023
3. Discussion sur la présentation de l'Association minds
4. Élargissement de l'horaire d'accueil du jardin d'enfants La Pomme
5. Dons humanitaires à l'étranger
6. Dons humanitaires pour la Suisse
7. Divers

**La Présidente** ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à toutes et tous.

**Présentation de l'Association minds**

**La Présidente** accueille Mme Marie Torres et Andrea Pereira, venues présenter l'association minds.

**Mme Marie Torres** explique que la vision de minds est celle d'un monde dans lequel chaque personne jouit de la meilleure santé mentale possible. Sa mission est de faire en sorte que chacun puisse préserver et cultiver sa propre santé mentale, dans une société qui lui en donne les moyens.

L'association vise à promouvoir une vision déculpabilisante et non stigmatisante de la santé mentale et de la souffrance mentale. Elle se positionne en amont de la maladie, car il est important de distinguer santé mentale et maladie mentale. Elle informe et agit sur les nombreux facteurs qui influencent ou favorisent la santé mentale de tous.

L'essence de minds est de faire en sorte que la prévention existe, qu'elle se renforce et se

développe, afin que chaque personne, sur le territoire genevois, puisse bénéficier de conditions de vie favorables à une bonne santé mentale. L'association défend une vision *evidence-based* de la santé mentale. L'information, les outils et les ressources sont fiables, vérifiés, sourcés et fondés scientifiquement.

Minds propose un certain nombre de prestations, notamment des campagnes de sensibilisation pour informer et sensibiliser à une vision positive de la santé mentale, s'attaquer aux tabous et aux idées reçues, libérer la parole. Les dossiers de minds, dont le dernier questionne la santé mentale et le travail, permettent de mettre en lumière ce qui influence profondément la santé mentale au travers de contenus référencés, chiffrés, vulgarisés et illustrés avec des articles, des vidéos, des infographies, des quiz, des podcasts.

Minds organise des apéros-débats afin de créer des espaces d'expression et libérer la parole (le dernier minds talk a permis de traiter la place des émotions au travail). Ceux-ci sont gratuits et ouverts à tous, avec des intervenants et professionnels passionnants. Minds produit aussi des podcasts et un blog pour mettre en avant les sujets qui font l'actualité de la santé mentale

Minds travaille en réseau avec de nombreux partenaires pour agir de manière collective sur les facteurs qui influencent la santé mentale. Deux minds lab sont organisés par année (plateforme de travail collaboratif pour valoriser et mettre en lien les actions et les personnes qui participent, de près ou de loin, au maintien de la bonne santé mentale à Genève).

Et, finalement, minds développe des outils permettant d'améliorer la santé mentale de la population genevoise et d'agir sur les comportements favorisant une bonne santé mentale. Les facteurs qui influencent la santé mentale sont très nombreux et, parfois, hors de notre contrôle... Environ 60 % de notre état de santé général est déterminé par notre style de vie, nos conditions socio-économiques, le contexte sociétal... Cependant, chaque personne dispose d'un pouvoir d'agir sur sa propre santé mentale et celle des autres.

**Mme Andrea Pereira** présente le projet « Agir pour ma santé mentale ». Ce projet de prévention se base sur les sciences comportementales et vise à favoriser l'adoption de comportements favorables à la santé mentale des personnes. Car la détresse psychologique existe. Selon l'OMS, une personne sur deux dans le monde souffrira, à un moment ou un autre, d'un trouble psychologique diagnostiqué. À l'heure actuelle, 15 % des Suisses déclarent souffrir de détresse psychologique (23 % à Genève). La dépression est le diagnostic psychiatrique le plus souvent traité (30 % des personnes en Suisse ont aujourd'hui des symptômes dépressifs) ; le poids économique de la dépression est de plus de 11 milliards par année (les troubles psychologiques sont la cause la plus fréquente d'invalidité, soit près de la moitié des rentiers AI). Il est donc important d'agir.

Ce projet vise donc à améliorer la santé mentale de la population genevoise en favorisant l'adoption de comportements favorables grâce à des outils concrets permettant de renforcer les connaissances, attitudes positives et compétences en la matière. Ce projet se focalisera d'abord sur les groupes vulnérables, puis sera diffusé au plus grand nombre.

Après trois ans de travail (cf. brochure de synthèse : « Les comportements promoteurs d'une bonne santé mentale<sup>1</sup> »), minds a identifié trois grandes catégories de comportements favorables à la santé mentale : self-care (prendre soin de soi), recherche d'aide et soutien social à autrui. Selon les sciences comportementales, le prédicteur le plus important du comportement est l'intention de réaliser celui-ci. L'intention dépend entre autres du degré de connaissances, l'attitude et le sentiment d'auto-efficacité ; ces trois éléments composent la littératie en santé mentale. Plus on augmente la littératie, et plus on agit sur l'intention d'adopter un comportement.

Sur la base de ces grands principes issus des sciences comportementales, minds souhaite mettre à disposition du plus grand nombre des outils et des ressources pour améliorer l'état

---

<sup>1</sup> Téléchargeable sur : <https://minds-ge.ch/2023/02/02/minds-publie-litterature-scientifique-comportements-favorisant-une-bonne-sante-mentale/>

de bien-être et faire sien le sujet de la santé mentale. Ce projet propose de développer et tester des outils concrets pour : mieux comprendre sa propre santé mentale, renforcer la littératie, adopter des habitudes bénéfiques et mettre en pratique ces apprentissages via des exercices pratiques, des tâches progressives, etc.

Ce projet est découpé en quatre étapes : développer le dispositif, cibler des populations prioritaires, tester l'efficacité du dispositif, diffuser et multiplier.

#### Impacts du projet :

- Améliorer la santé mentale de la population genevoise.
- Développer des outils concrets et efficaces permettant de renforcer les comportements favorables à la santé mentale.
- Nouvelles connaissances, mise en pratique, conseils personnalisés, activités ludiques, etc.
- Croisée de l'innovation scientifique et digitale.
- Agir en amont des troubles psychologiques.
- Possibilités de multiplications diverses (supports, langues, publics, etc.).

#### Pérennité et moyens de contrôle :

- Approche par les sciences comportementales.
- Évaluation continue.
- Légitimité & efficacité à court et long terme.
- Respect complet des normes et procédures de la commission d'éthique scientifique de la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation de l'Université de Genève.
- Récolte des données en accord avec le Plan de Protection des Données du Fonds National pour la Recherche Nationale Suisse.

Dans le monde, une personne sur huit vit avec un problème de santé mentale et un milliard de personnes vivent avec un trouble psychique ; or selon les données de l'OMS, 2 % des budgets de la santé sont actuellement consacrés à la santé mentale. Avec ce projet, minds souhaite vraiment inviter les décideurs et défenseurs de la santé mentale à renforcer leur engagement.

Ci-après les remarques ou questions qui ressortent de la discussion.

Les 2 % évoqués ci-dessus sont plutôt consacrés aux soins qu'à la prévention, estime **Mme Marie Torres**.

Or le cheval de bataille, c'est plutôt la prévention, ajoute **Mme Andrea Pereira**.

Lors de la naissance du projet minds, il n'y avait aucun acteur dans le canton qui agissait dans le domaine de la prévention de la santé mentale. La problématique doit être la même partout.

**Mme Andrea Pereira** confirme que minds envisage des partenariats avec les HUG, notamment pour la partie « tests » ou les participants (via le Bus Santé, par exemple).

Quelle est la différence entre minds et SantéPsy ?

**Mme Marie Torres** explique que cette plateforme est un acteur au niveau des cantons latins. Minds œuvre sur le territoire genevois ; l'association dispose d'un organe scientifique et d'un pool communication qui travaillent ensemble. Des collaborations existent avec SantéPsy dont l'action est pour le moment focalisée sur des campagnes de sensibilisation.

Sur une question, **Mme Andrea Pereira** précise que le dispositif est en cours de développement. La version complète devrait voir le jour d'ici la fin de l'année. Elle sera testée par un premier groupe de 300 volontaires puis, après six mois, ouverte à tous.

Les cas de démence doublant tous les vingt ans, agir en amont pourrait-il aider à prévenir les cas d'Alzheimer, de Parkinson ou de démence ?

Beaucoup de facteurs génétiques prévalent à la démence, indique **Mme Andrea Pereira**. Mais il y a aussi énormément de facteurs comportementaux auxquels les principes de self-care (faire du sport, bien dormir, bien s'alimenter, etc.) pourraient remédier.

Les chiffres énoncés concernent-ils toutes les démences, ou uniquement les troubles psychologiques ?

**Mme Andrea Pereira** transmettra sa réponse après vérification.

Ce programme sera-t-il disponible librement, gratuitement, et comment les gens pourront-ils l'utiliser ?

**Mme Marie Torres** indique que la logique utilisateur, et notamment un accès le plus simple possible à la plateforme, est vraiment prise en compte. L'utilisateur cheminera gratuitement sur un parcours digital pour acquérir des connaissances qu'il pourra mettre en pratique.

Les personnes seront-elles accompagnées ou reviendra-t-il à chacun de chercher les outils nécessaires pour améliorer sa santé mentale ? Car il faut savoir utiliser les outils numériques, les comprendre et les appréhender. Combien de personnes œuvrent actuellement au sein de l'association minds ?

**Mme Marie Torres** répond que de six, l'effectif passera prochainement à huit. Minds a mis en place un réseau de partenaires et est accompagnée dans sa démarche par un prestataire.

La multiplication des modes de transmission (numérique, papier, etc.) devrait permettre à chacun d'y trouver son compte, ajoute **Mme Andrea Pereira**. Le dispositif digital sera basé sur les sciences comportementales. Et pour les autres, des ateliers de formation, des brochures ou des supports seront développés.

La première phase inclut une longue période de test avec des volontaires qui seront aussi recrutés grâce aux partenariats avec différentes institutions ; les résultats seront passés au crible par des experts, précise **Mme Marie Torres**.

Numera, le prestataire de minds, est spécialisé dans le digital notamment pour des associations (par exemple projet Qualife) dans les domaines des sciences sociales.

L'objectif de minds n'est pas de prévenir un trouble en particulier, mais de renforcer cette dimension positive de la santé mentale en tant que ressource pour que, si la souffrance apparaît, chacun soit armé pour y faire face.

Quid des personnes déjà avancées dans leur maladie ?

**Mme Andrea Pereira** pense que l'action de minds aura encore plus de bienfaits sur ces personnes en très grande souffrance.

Les outils sont donc déjà en place ?

Minds a travaillé trois ans là-dessus, répète **Mme Marie Torres**. Les comportements-clés les plus bénéfiques pour la population, comme la recherche d'aide, ont été identifiés. Une personne qui arriverait avec un besoin pourra, au travers du parcours qui lui sera proposé, déclencher le comportement le plus adéquat pour elle, par exemple chercher de l'aide auprès de son médecin-généraliste, voire faire appel directement à un psychologue. La marge de progression sera tout de suite très grande.

Les traumatisés de guerre trouveront-ils une aide par ce biais ? Et les publications seront en quelle langue ?

Si dans un premier temps, les publications seront en français, minds vise des traductions, explique **Mme Andrea Pereira**. Les langues les plus pertinentes seront identifiées en fonction des populations locales. La plateforme ne suffira pas en elle-même pour résoudre un traumatisme. Mais elle pourra aider ces personnes à chercher l'aide appropriée pour elles.

La cible sera plutôt les parents, indique **Mme Marie Torres** sur une autre question. Une des forces de ce projet est aussi une vision à long terme. Car des partenariats avec des associations sur le terrain pourront être développés. L'objectif de minds est de travailler avec ceux en contact avec des populations spécifiques.

L'association est donc prête à suivre des patients sur plusieurs années ?

L'objectif de la plateforme n'est pas de suivre des patients, précise **Mme Andrea Pereira**, mais de servir de déclencheur en mettant à disposition des outils afin de renforcer le pouvoir d'agir des personnes pour qu'elles soient en mesure de prendre soin de leur santé mentale.

Quel est le bagage professionnel des personnes œuvrant au sein de l'association ?

L'observatoire comprend des psychologues sociales, indique **Mme Andrea Pereira**.

Et le pool communication trois spécialistes de la communication dans des domaines d'intérêt public, précise **Mme Marie Torres**. Toutes ces compétences vont très bien ensemble.

Le comité est composé de personnes très actives dans les milieux éducatifs ou sociaux genevois, ajoute **Mme Andrea Pereira**. Minds dispose aussi d'un conseil scientifique qui inclut des médecins ou psychiatres de la santé publique et des soins, des professeurs en sociologie, en psychologie de la santé, etc.

Sur une question, **Mme Andrea Pereira** explique que le conseil scientifique se réunit une à deux fois par année pour guider et conseiller l'association sur ses projets, comme Agir.

Quelques précisions quant aux soutiens financiers accordés à minds, une association que Corsier a déjà soutenue, sont apportées.

Minds bénéficie de soutiens publics/privés (DGS, communes et financeurs privés comme la Loterie romande).

Quel est le budget du projet Agir ?

Le projet sur trois ans, y compris le développement de la plateforme, l'engagement de l'ensemble des collaborateurs de l'association et le test sur 300 volontaires, s'élève à environ 1 mio, précise **Mme Andrea Pereira**. Le suivi des 300 volontaires sera individuel.

Cette phase-test puisera son expertise dans les sciences comportementales, confirme **Mme Andrea Pereira**.

Serait-il possible d'imaginer une phase-test à la carte pour Corsier ? Et d'autres communes souhaiteraient peut-être participer aussi.

Le cadre de recrutement est assez flexible afin d'avoir un panel le plus large possible, explique **Mme Marie Torres**.

Le nombre de 300 est un minimum qui n'est pas figé, précise **Mme Andrea Pereira**. Les populations ciblées devront être représentées parmi les volontaires, mais toute personne de plus de 18 ans (pour des questions de consentement) pourra être incluse. Tout partenariat avec les communes sera un très bon moyen de diffuser et créer de l'intérêt pour le projet Agir.

Corsier a déjà un projet pour la prévention de la santé physique au travers d'ateliers avec les Samaritains, est-il rappelé. Le projet de minds pourrait être complémentaire et donc doublement efficace pour les Corsiérois.

Sur une question, **Mme Marie Torres** indique que les partenariats avec les institutions seront cruciaux afin de recruter un panel le plus large et diversifié possible. L'aspect communication sera très important aussi.

**M. F. Jaccard** pense que minds atteindra très rapidement son objectif minimum de 300 participants.

En termes statistiques, 300 est vraiment le minimum pour détecter les effets du projet Agir, explique **Mme Andrea Pereira**. Plus les participants seront nombreux et plus les résultats

seront significatifs. L'infrastructure data est prévue pour absorber et analyser un grand nombre de données.

Passer par le biais des institutions ne risque-t-il pas de toucher que des gens en souffrance, ce qui fausserait un peu le panel ?

D'où l'importance de connaître en amont le niveau de santé mentale des participants, souligne **Mme Andrea Pereira**, ce qui permettra d'effectuer des analyses spécifiques en fonction des situations.

En l'absence d'autres remarque ou question, **la Présidente** remercie Mmes Marie Torres et Andrea Pereira pour leur présentation (différents documents sont laissés aux mains de la commission) et les libère.

*Départ de Mmes Marie Torres et Andrea Pereira.*

### **1. Approbation de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité des personnes présentes (5 voix).

### **2. Approbation du procès-verbal de la séance du 8 février 2023**

Le procès-verbal de la séance du 8 février 2023 est approuvé à la majorité des personnes présentes (3 voix pour, 2 abstentions).

### **3. Discussion sur la présentation de l'Association minds**

Ci-après les remarques qui ressortent de la discussion.

Il s'agit d'un projet très ambitieux, ce qui n'est pas forcément négatif. Si Minds aura clairement besoin de soutiens financiers, il faudrait effectivement voir aussi, comme déjà évoqué, ce qui serait envisageable en termes d'information à la population, par exemple. Plusieurs commissaires sont, dans leur pratique professionnelle, susceptibles de connaître et d'informer des personnes qui pourraient être intéressées par le projet Agir. Il faudrait voir, à terme, ce qui pourrait être mis en place au niveau de la commune sur cette recherche de participants, ce qui donnerait sens au soutien financier qui avait été alloué à cette association.

**La Présidente** s'assurera auprès de minds que tout le monde sera bienvenu pour la phase-test. On a bien vu, lors de la période Covid-19, à quel point la santé mentale de n'importe quelle personne pouvait être fragilisée. Un soutien financier et une prévention de la population corsesoise seraient intéressants.

L'importance de ne pas mélanger les étapes, entre l'étude d'un échantillonnage et les outils qui ne seront pas tout de suite à disposition de la population générale, est soulignée. Car la phase-test s'étendra jusqu'à fin 2024.

Les populations cibles de l'étude qui précédera un développement à large échelle sont énumérées. SantéPsy travaille déjà sur ces différentes problématiques. Si minds propose une solution novatrice par le biais d'un projet-pilote, les autres activités existent déjà.

SantéPsy concerne toute la Suisse romande, tandis que minds est un projet spécifique pour le canton de Genève. Un commissaire fait remarquer que la Présidente appartient au conseil scientifique de minds. La commune pourrait soutenir le projet de recherche Agir, ou les autres actions menées par l'association.

Une brève discussion s'engage sur la politique actuelle de la commission en matière de dons humanitaires à l'étranger ou pour la Suisse.

**M. F. Jaccard** rappelle que la commune attend encore un retour de la FGC sur les fonds (Fr. 24'000.-) mis à sa disposition pour les quatre dossiers sélectionnés par la commission. Une brève discussion s'engage sur la FGC, au cours de laquelle il est souligné que la CSSC a sollicité des crédits complémentaires afin de répondre aux objectifs qu'elle s'est fixés de

soutenir les associations qui protègent les enfants et les femmes. **La Présidente** propose de recevoir les représentants de la FGC.

Concernant minds, et indépendamment des aspects financiers, la commission devrait ultérieurement réfléchir à des actions de prévention à mettre en place afin de sensibiliser les Corsiérois à cette problématique.

La commission pourrait à nouveau octroyer Fr. 4'000.- à l'association minds avant de mener la réflexion suggérée.

L'importance de réfléchir aux moyens de soutenir la population est soulignée.

Sans connexion avec la population corsiéroise, ce projet n'avait pas tellement d'intérêt. La commission devra être bien claire sur ses objectifs.

**La Présidente** obtiendra le budget du projet Agir.

La commission pourrait participer à hauteur de Fr. 4'000.- au fonctionnement de l'association et définir ensuite un budget spécifique pour le projet Agir.

Il est important de savoir quand la commune pourra en faire profiter sa population avant de s'engager sur ce projet.

**M. F. Jaccard** propose de demander à minds comment la commune pourrait aider l'association en mettant sur pied un projet commun avec l'association, pourquoi pas par le biais de CoHerAn & Co sur une thématique précise.

Par exemple au travers d'un atelier destiné à la population corsiéroise, est-il ajouté.

Les différentes thématiques proposées par minds, ainsi que les donateurs et partenaires, sont énumérés.

Mme C. Boldrini pourrait contacter les autres communes ou services sociaux afin de connaître leur intérêt pour l'organisation d'un atelier commun sur une thématique à définir, ajoute **M. F. Jaccard**.

**La Présidente** a pris note des différentes suggestions ou propositions de la commission.

#### **4. Élargissement de l'horaire d'accueil du jardin d'enfants La Pomme**

**M. F. Jaccard** annonce que l'Exécutif a accepté la proposition de pop e poppa et de Christelle Berseth Socier, responsable du jardin d'enfants, vu la diminution du nombre d'enfants et la demande de parents d'élargir au minimum d'une heure des horaires ; le tous-ménages devait absolument partir la semaine dernière.

Le coût supplémentaire ne sera que de Fr. 3'000.- pour l'année scolaire 2023-2024 étant donné le récent remaniement de l'équipe. Et l'âge a été ramené à 18 mois (au lieu de 24). Les inscriptions sont en augmentation et **M. F. Jaccard** a reçu les remerciements de nombreux parents. Un bilan sera établi au terme de cet essai d'une année ; il est probable qu'à terme, La Pomme adopte les mêmes horaires que les crèches (sauf le mercredi).

Un commissaire avait déjà attiré l'attention de la commune, l'année dernière, sur le mécontentement des parents après l'augmentation des tarifs sans contrepartie.

**M. F. Jaccard** précise que les tarifs n'ont pas été augmentés, mais modifiés afin de répondre à la loi sur le salaire minimum. Les trois communes pratiquent à peu de chose près les mêmes barèmes. La Pomme offrira ces prestations supplémentaires sans aucune augmentation de tarifs.

À la demande d'une commissaire, **M. F. Jaccard** explique que le SASAJ imposait un nombre d'heures. Vu la demande, la durée de l'accueil élargi a été augmentée et La Pomme y répond tout à fait.

#### **7. Divers**

**M. F. Jaccard** sonde l'opinion des commissaires, qui sont allés manger à l'improviste au restaurant scolaire, sachant que l'Exécutif a reçu hier les représentants de Kidelis.

Une commissaire s'y est rendue un vendredi ; la nourriture était très bonne, ce qui a aussi été relevé par les enfants et les animatrices du GIAP qui ont souligné la rareté de ces jours.

Le volume de restes a été souligné, qui sont généralement supérieurs, ajoute **la Présidente** qui a aussi été assez impressionnée par l'organisation du restaurant scolaire et la prise en charge des enfants.

Un commissaire et Mme C. Boldrini sont tombés sur un menu végétarien, avec des lentilles. La nourriture était bonne, mais les enfants moins enthousiastes. Selon la cuisine, sur les 40 kg de nourriture commandés ce jour-là, 20 kg ont dû être jetés. Les aliments étant préchauffés, la législation interdit d'en faire don à des associations. Et certains parents donnent, paraît-il, de l'argent à leurs enfants pour qu'ils aillent au McDo.

Un autre commissaire, qui a relevé la quantité de déchets, regrette que le contenu des repas soit imposé sans discussion possible avec le préparateur. Hormis les pizzas, les hamburgers, etc., les enfants trouvent en général le restaurant scolaire pas bon.

**M. F. Jaccard** a trouvé la qualité de son repas moyenne. Et les enfants ont relevé que les pâtes étaient servies froides.

Et d'une cuisson plus qu'al dente, ajoute un commissaire.

**M. F. Jaccard** indique que selon les statistiques, il n'y a que deux mois que les 8P qui fréquentent le parascolaire sont passés de 15 à 5. Mme C. Boldrini a recensé toutes les quantités jetées d'octobre à décembre 2022. Au départ, les pesées étaient globales (bacs et assiettes). Dès janvier 2023, **M. F. Jaccard** a exigé des pesées individuelles (bacs et assiettes) afin d'identifier les raisons de ce gaspillage.

Le tableau préparé par Mme C. Boldrini a été transmis à Kidelis (une fois finalisé, celui-ci sera aussi transmis à la commission). Un premier élément en est ressorti, à savoir que le GIAP refuse de transmettre à Kidelis les âges des enfants, d'où une uniformisation des quantités (Fourchette verte) par assiette. Or les 1 à 3P ne mangent pas les mêmes portions que les 4 à 8P. Mme C. Boldrini tente actuellement de résoudre cette problématique avec le GIAP.

De plus, l'instauration d'un deuxième menu végétarien a généré une baisse de la fréquentation dans tous les restaurants scolaires.

La commune étudiera des solutions d'ici la fin de l'année. Le maintien ou pas de Fourchette verte sera décidé cet été. Courant mai, un sondage sera envoyé aux parents afin de connaître leur vision. Et Kidelis organisera deux semaines d'atelier sur la thématique du gaspillage alimentaire au restaurant scolaire. La commune demandera à Kidelis de changer les repas livrés pour les 4-7 ans et les 8-12 ans.

Un autre problème, c'est que certaines animatrices disent devant les enfants que les repas étaient meilleurs avec la Migros. Le responsable du GIAP sera prié de rectifier cette situation. Mais le nombre d'enfants n'a pas diminué, contrairement à la rumeur, depuis le changement de prestataire.

L'objectif de la commune est de repartir avec des bases saines lors de l'entrée dans le nouveau restaurant scolaire. Kidelis a convenu des efforts à faire de son côté (comme les pâtes froides). S'il y aura toujours des déchets, leur quantité devrait baisser drastiquement. C'est une des priorités de **M. F. Jaccard**, l'autre étant que les enfants mangent, et bien.

Un commissaire demande si la solution d'engager un cuisinier pour toutes les écoles a été envisagée.

**La Présidente** rappelle la complexité des normes et réglementations y relatives.

Celles-ci sont très strictes, confirme **M. F. Jaccard** qui reviendra vers la commission en juin avec l'ensemble des tableaux.

Une commissaire annonce que les ateliers Samaritains rencontrent beaucoup de succès (la première date est déjà complète et des personnes sont en liste d'attente). Un point sera fait avec Mme C. Boldrini, car les Samaritains pourraient accueillir plus que 16 participants. Mais l'atelier aura bien lieu.

Approchée, l'APEC a effectivement un projet en cours, à savoir l'organisation de conférences le 9.6.2023 sur le temps scolaire. Le spectacle de Sonia Grimm sur le harcèlement scolaire et la violence sera présenté à toutes les classes (trois séances, dont une le soir pour les plus grands et les parents). Le budget de cette journée s'élève à Fr. 1'800.-. Le devis transmis par le président de l'APEC (qui organisera l'apéritif) sera remis à Mme C. Boldrini.

**À l'unanimité, la commission sociale & scolaire & communication alloue Fr. 1'800.- à l'APEC pour soutenir à 100 % ce projet sur son budget « dons humanitaires pour la Suisse ».**

Les animatrices du GIAP n'ont pas encore été informées par rapport au pavillon provisoire, rapporte une commissaire.

Un commissaire évoque pour sa part une certaine inquiétude des enfants.

**M. F. Jaccard**, qui indique que toutes les informations utiles seront communiquées une fois le planning connu, prendra contact avec les animatrices du GIAP. Sachant qu'il croise celles-ci au moins une fois par semaine, il regrette que personne ne lui ait jamais rien dit. Des visites du pavillon provisoire seront bien entendu organisées, entre autres pour le Conseil municipal.

Une commissaire répercute l'étonnement d'une habitante sur le fait que le site Internet de la commune ne recense pas les informations liées aux soins (pharmacies, médecins, soins à domicile, etc.).

L'administration améliore de jour en jour le nouveau site Internet, confirme **M. F. Jaccard** qui suggère aux habitants de transmettre leurs éventuelles remarques sur :

info@corsier.ch

En l'absence d'autre remarque ou question, **la Présidente** remercie M. F. Jaccard et le libère.

*Départ de M. F. Jaccard.*

## **5. Dons humanitaires à l'étranger**

La prochaine séance, conjointe avec l'APEC, est programmée le 31.5.2023. Vu l'heure tardive, **la Présidente** indique juste regretter elle aussi le manque de retour de la FGC.

Elle propose aux commissaires de recevoir ultérieurement l'association DNDI qui lutte contre des maladies négligées par les pharmas bien que très répandues en Afrique (HIV chez les enfants, dengue, etc.).

La commission planifie une seconde date, à savoir le 26.4.2023, afin de mener une réflexion sur les dons humanitaires à l'étranger et pour la Suisse, ainsi que la demande de crédit complémentaire (à ces fins, **la Présidente** transmettra aux commissaires le détail des subventions accordées aux différentes associations).

En l'absence d'autre point divers, **la Présidente** remercie les membres de la commission et lève la séance à 21h20.

*Rapport : E. Maia*